

CAUVIGNY

## La friche de Presse informatique revit avec l'aide du Département

La reconversion de l'ex-site industriel de Presse informatique, à Cauvigny, se poursuit. Jeudi 7 juillet, Michel Durez, maire de la commune, accueillait Edouard Courtial, président du conseil départemental, principal partenaire du projet. La devise du premier magistrat : «*Faire de Cauvigny le centre de l'artisanat*».

En 2010, la société de gestion d'abonnements de presse liquidait 400 emplois et laissait en déshérence un patrimoine de 6 000 m<sup>2</sup> de locaux disséminés sur un site de 7 hectares dans le hameau de Fercourt. Certains bureaux, reconvertis en habitations, ont depuis été vendus. De quoi alléger l'amortissement de l'emprunt contracté par la commune pour l'achat de la friche en 2014, pressée d'attirer de nouveaux entrepreneurs.

Deux entreprises se sont déjà implantées dans la friche. L2J, la première arrivée, en 2013, qui a absorbé d'anciens salariés de Presse Informatique. «*Il restait un vivier de compétences pour notre société, qui traite les données de 500 titres de presse. Nous sommes passés de 20 à 70 employés en cinq ans*», se félicite Gilbert Libermanas, le PDG. Le restaurant, «*Aux deux Maronniers*», qui a déjà ouvert ses portes sur le site fin 2015. Cette petite entreprise familiale qui compte six employés est en pleine expansion. «*D'ici fin 2017, j'espère aménager huit chambres d'hôtel avec sauna et jacuzzi*», précise Patrick Frau.



Edouard Courtial, président du Conseil départemental, principal partenaire de la reconversion du site, a rencontré les artisans déjà installés. (Photos Facebook)

Cette semaine, les ouvriers remédiaient d'anciens locaux de Presse informatique pour y installer les futurs ateliers d'un horloger, la SARL Précitime.

Pour le reste, la reconversion du site dépend beaucoup des subventions publiques. «*Le Conseil départemental soutiendra financièrement ce projet essentiel dans le développement économique du territoire*»,

a annoncé Edouard Courtial, venu rencontrer les artisans déjà installés accompagné de Sophie Levesque et Alain Letellier, les conseillers départementaux du canton de Chaumont-en-Vexin. Le Département a accordé 117 000 euros de subventions sur un premier lot de travaux de 200 000 euros. Une véritable bouffée d'oxygène pour la commune, qui ne compte plus sur le

soutien de la communauté de communes du Pays-de-Thelle (CCPT). «*Les communautés de communes ne financent que les zones d'activités à caractère communautaire d'au moins dix hectares situées sur des axes structurants*», note Philippe Vincenti, vice-président de la CCPT. aine.

Céline TUTIN

